

**« Image PME » : baromètre sur la santé économique des entreprises
ZOOM sur les Ardennes**

Mardi 25 septembre 2018 - L'Assemblée Générale annuelle de l'Ordre des experts-comptables Picardie Ardennes est l'occasion pour Charles-René TANDÉ, Président du Conseil Supérieur de l'Ordre, de dévoiler les dernières données trimestrielles du baromètre « Image PME » et de présenter le nouveau dispositif bancaire « Crédit 50K€ » pour les entreprises.

Les experts-comptables de Picardie et des Ardennes se sont rassemblés au Centre de Congrès des Vieilles Forges aux Mazures (08), à l'occasion de l'Assemblée Générale de la profession. A l'ouverture de la journée, Charles-René TANDÉ, Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables, a dévoilé les dernières données sur la santé économique des entreprises régionales issues du baromètre « Image PME », instrument d'analyse, de performance et de benchmark en temps réel des petites et moyennes entreprises élaboré par l'Ordre des Experts-comptables. Il a également présenté le nouveau dispositif « Crédit 50K€ ».

Image PME Grand Est > zoom sur les Ardennes : résultats du 2e trimestre 2018

- Les TPE-PME des Ardennes enregistrent **une hausse de 1.6% de leur CA** par rapport au 2^e trimestre 2017, **inférieure à la moyenne nationale (+2,1%)**. Le secteur de la **construction** est celui qui connaît la plus forte progression avec +1.4%.

L'évolution du chiffre d'affaires est supérieure pour les entreprises ardennaises réalisant au moins 500K€ de chiffre d'affaires annuel.



pour les
Ardennes



de hausse du CA pour
les TPE-PME du secteur
de la construction



de hausse d'investissement
pour les TPE-PME
des Ardennes

- L'investissement des TPE-PME des Ardennes enregistre **une hausse de 24%** par rapport au 2^e trimestre 2017, **résultat largement supérieur à la moyenne nationale (-3,3%)**. Les entreprises du **commerce**, les plus nombreuses de l'échantillon, sont à l'origine de cette forte augmentation car elles ont plus que doublé les montants investis, comparativement à la même période de l'année précédente. Les structures de **l'industrie manufacturière** ont aussi fortement accru leur effort en la matière (+30,4%). En revanche, des diminutions sont constatées dans les secteurs de la construction et surtout de l'hébergement restauration. Ces résultats sont néanmoins à tempérer, car ils se basent sur des échantillons relativement faibles (moins de 50 entreprises pour certains secteurs).

Seules les **TPE-PME ardennaises réalisant entre 250 et 499 K€ de CA annuel** ont affiché une baisse des montants investis. Les plus grandes structures de la base (entre 1 et 50 millions d'euros de CA annuel) sont à l'origine de la forte hausse (+84,6%).

Le baromètre « Image PME » provient de la base de données Statexpert construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients TPE-PME. Les données sont issues de la compilation des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA. Elles concernent les TPE-PME réalisant entre 20 K€ et 49 999 K€ de chiffre d'affaires annuel.

Pour les Ardennes, les données chiffrées sont basées sur un périmètre constant de 1 281 entreprises (341 000 entreprises au niveau national).

Focus secteurs (correspond à la nomenclature NAF en 21 postes)

Secteurs	CA Ardennes	CA national	Invest. Ardennes	Invest, national
Commerce	+1%	+2,4%	+112,9%	-2,4%
Construction	+1,4%	+0,9%	-3,7%*	-6,1%
Hébergement/restauration	+1,3%	+1,6%	-41%*	-8,1%
Industrie manufacturière	-0,4%	+1,8%	+30,4%*	-7,1%
Transports/entreposage	+5,7%*	+6,4%	NS**	+1,2 %

* échantillons faibles (moins de 50 entreprises par secteur)

** échantillon non significatif (moins de 10 entreprises ayant investi)

Focus taille CA

T2 2017 – CA annuel	Indice CA	Indice INV
20 KE à 249 KE	+1%	+0,5%
250 KE à 499 KE	0%	-34,5%
500 KE à 999 KE	+2,1%	+14,4%
1 000 KE à 49 999 KE	+2,1%	+84,6%
Toutes tailles	+1,6%	+24%

« Les experts-comptables ont accès à des informations essentielles et d'actualité, telles que les déclarations des taxes sur les chiffres d'affaires, qui sont mises à profit dans « Image PME ». Les données collectées dans ce baromètre traduisent l'activité des entreprises. On remarque, ce semestre, que les investissements des entreprises ardennaises sont nettement supérieurs à la moyenne nationale. L'activité reste positive même si inférieure à la moyenne nationale. » résume Pierre GIROUX, Président de l'Ordre des experts-comptables Picardie Ardennes. « L'AG est l'occasion de rappeler notre rôle de conseil auprès du dirigeant. Nous innovons et lançons un nouveau dispositif pour les accompagner en leur facilitant l'accès au crédit : Crédit 50K€. » précise-t-il.

Le dispositif bancaire Crédit 50K€

L'Ordre des experts-comptables et la Fédération bancaire française ont uni leurs énergies pour donner le jour à un dispositif destiné à faciliter l'obtention de financements : « Crédit 50K€ ». Il facilite l'accès au financement bancaire pour les TPE/PME grâce à un accompagnement complet des entrepreneurs.

L'expert-comptable conseille et accompagne le chef d'entreprise dans sa recherche de financement. Qu'il s'agisse d'une création, d'un développement ou d'une transmission d'entreprise, il renseigne, avec le dirigeant, un dossier unique de financement diffusé simultanément jusqu'à trois établissements bancaires partenaires du dispositif. Un nouvel atout pour l'engagement de la profession auprès des chefs d'entreprise, au service de la croissance économique.

A propos de

L'Ordre des experts-comptables Picardie Ardennes représente 415 experts comptables exerçant au sein de structures libérales ou associatives et qui emploient près de 3 000 salariés et 70 stagiaires. Représenter, défendre, valoriser les professionnels et les accompagner dans leur développement, sont les missions de l'Ordre des Experts-Comptables. Il demeure le garant de l'éthique de la profession, aussi bien vis-à-vis des pouvoirs publics que du monde économique.

L'Ordre est également chargé de la formation de ses membres qui constitue une garantie de qualité et assure le suivi du parcours des experts comptables stagiaires.

www.pic-ard-experts.org –  [@oecpicardennes](https://twitter.com/oecpicardennes)

Contact presse pour l'Ordre des Experts-comptables Picardie Ardennes

Presstance • 0 344 544 344 • contact@presstance.com